

# Commission permanente du 9 mai

## Conseil régional Nord-Pas de Calais

*Conférence de presse du Président*  
*10 mai 2011*

Dossier de presse

Contacts presse :

[Peggy.collette@nordpasdecals.fr](mailto:Peggy.collette@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 03

[Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr](mailto:Antoine.sieminski@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 12

[Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr](mailto:Celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr) – 03 28 82 53 82

Ce lundi 9 mai 2011 avait lieu au Siège de Région la Commission permanente du Conseil régional Nord-Pas de Calais. Les élus de la Commission Permanente ont examiné **495 délibérations** relatives à l'ensemble des politiques régionales au service des habitants.

Ainsi, le montant total d'affectation de cette Commission permanente du Conseil régional est de **226 525 539 euros**.

## Actualités

### Transports et recherche

#### > Institut de Recherche Technologique sur le ferroviaire : « Ce n'est que justice » pour le Nord-Pas de Calais

L'Etat a annoncé qu'une partie du Grand Emprunt (Programme d'investissement d'avenir) irait à l'Institut de Recherche Technologique dédié aux infrastructures ferroviaires. La future concrétisation du projet « Railenium » conforte alors la place de la région comme grande région ferroviaire et complète les infrastructures existantes : le pôle de compétitivité régional iTrans ou l'Agence ferroviaire européenne.

Le Centre européen d'essais ferroviaires dédié à la recherche sur les infrastructures de transports et son important volet recherche indissociable de la boucle d'essais sur les territoires d'Aulnoye-Aymeries - Bachant contribuent au développement du rail du 3<sup>ème</sup> millénaire.

Pour Daniel PERCHERON, Président du Conseil régional, « c'est une excellente nouvelle ». La Région ambitionne d'être le « Toulouse du ferroviaire ». « Avec cet institut de recherche technologique, le Nord-Pas de Calais sera la première région ferroviaire de France et peut-être l'une des plus grandes du monde ».

Pour Alain WACHEUX, Vice-président et pour Daniel PERCHERON, « ce n'est que justice. La région et sa population le valent bien ». La région a souffert des décisions de l'Etat. Le regard se tourne aujourd'hui sur les atouts et les propositions du Nord-Pas de Calais. L'Etat reconnaît donc les talents, le savoir-faire du Nord-Pas de Calais en recherche et formation sur le champs de l'industrie ferroviaire ».

### Notation

#### > Standard & Poor's : la Région bien notée

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a confirmé les notes de référence à long terme 'AA -' et à court terme 'A-1+' de la Région Nord-Pas de Calais. La perspective reste stable. **Cette notation prend en compte, au-delà de notre gestion budgétaire interne, la pertinence des politiques régionales au regard des défis du territoire. Les notes reflètent des soldes d'épargne élevés, une gestion financière active et prudente et la flexibilité dont dispose la collectivité régionale, notamment en termes de dépenses d'investissement.**

Deux principaux facteurs contraignent les notes. D'une part, la perte du levier fiscal direct consécutive à la suppression de la taxe professionnelle, remplacée par un panier de recettes peu dynamiques. Cette perte devrait conduire à une érosion progressive des soldes d'épargne à partir de 2011. D'autre part, l'endettement direct et consolidé est important. Il est appelé à croître du fait des investissements planifiés.

## Enseignement supérieur

### > Valorisation des bourses Blériot et du PREL (Programme de réussite en études longues)

Le Conseil régional, représenté par Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, organise 4 rendez-vous dans les Universités de la région afin de valoriser les Bourses Blériot et le Programme de réussite en études longues :

- **Mardi 10 mai à 17h30** à l'Université de la Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer (Amphi 1, Îlot Saint-Louis 21 rue Saint-Louis),
- **Lundi 16 mai à 17h30** à l'Université Charles de Gaulle-Lille 3 (Amphi G, Bâtiment B - Campus du Pont-de-Bois - Villeneuve-d'Ascq),
- **Mardi 17 mai à 17h30** à l'Université de Valenciennes (Amphi de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLLASH) - Campus du Mont Houy - Aulnoy-lez-Valenciennes),
- **Mardi 7 juin à 17h30** à l'Université d'Artois (Amphithéâtre Jacques Sys - Bâtiment « Le Dôme » - 11 rue du Temple - Arras).

Les **bourses de mobilité internationale Blériot** s'adressent à des étudiants à partir de la 2ème année et jusqu'à la 5ème année d'études, désirant, dans le cadre de leur parcours, réaliser une formation à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur ou effectuer un stage dans une entreprise du secteur public ou privé, une association, un organisme culturel ou autre.

A destination des jeunes issus de familles modestes, le dispositif «**parcours de réussite en études longues**» vise à faciliter l'accès à des parcours d'études longues aux bacheliers technologiques inscrits en 1ère année de licence, et la poursuite d'études vers les universités ou les grandes écoles d'étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS et anciens bacheliers technologiques.

## Evénement

### > « Place Nature » du 12 au 15 mai à Arras

**50 000€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente au syndicat professionnel « Jeunes Agriculteurs du Pas de Calais » à Saint Laurent Blangy pour l'événement « **Place Nature** » qui se déroulera du **12 au 15 mai prochains sur la Grand'Place d'Arras**.

Durant 4 jours, les visiteurs pourront découvrir l'agriculture régionale à travers des pôles d'animation axés sur les productions végétales et animales de la région. L'objectif est de **faire évoluer l'image des agriculteurs et des produits régionaux auprès du grand public et de développer les partenariats entre les acteurs régionaux**.

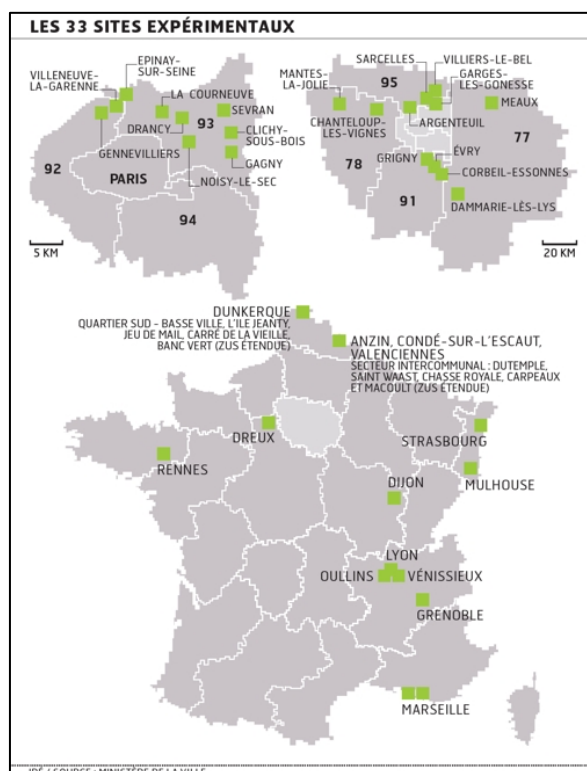
15 000 personnes sont attendues sur la Grand'Place d'Arras pour « Place Nature ».

## Politique de la ville

### > Réforme de la politique de la ville : 33 quartiers vont tester de nouvelles méthodes pour renforcer les politiques d'éducation, d'emploi et de sécurité

Le gouvernement cherche un « nouveau logiciel » pour réparer les bugs de la politique de la ville et c'est d'abord avec les élus des banlieues les plus fragiles qu'il entend le développer. Ceux des 33 sites (voir carte) dont Maurice LEROY, le Ministre de la Ville, a présenté le 19 avril la liste et pour lesquels l'Etat est prêt à revoir les objectifs fixés dans les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Ces documents, signés en 2006 et qui concernent 497 quartiers sensibles, ont été exceptionnellement prorogés jusqu'en 2014 par le Premier ministre. Sauf sur ces 33 sites dont les édiles vont être invités à signer en septembre un avenant à ces CUCS. L'idée est de leur permettre de tester de nouvelles pratiques, qu'elles émanent de leur collectivité ou de l'Etat, et, par voie de conséquence, de vérifier si les dispositifs en place sont pertinents et s'appliquent à la bonne échelle. Cette phase expérimentale, suivie d'une évaluation avant généralisation dans trois ans, est en fait le prélude à une réforme de la politique de la ville. Après les élections locales de 2014, une nouvelle « géographie prioritaire » des actions de l'Etat pourrait voir le jour, fondée sur un nombre plus restreint de sites à traiter, mais bénéficiant d'interventions plus massives. Le tout étant que l'Etat n'ait pas à mobiliser beaucoup plus de financements.



L'échantillon retenu concerne 400.000 habitants sur les 8 millions de personnes qui vivent dans les quartiers concernés par la politique de la ville. Il implique 36 communes, dont pas moins de 22 sont en Ile-de-France.

Ces « CUCS revisités » visent aussi à ce que les politiques de droit commun s'appliquent avec toute leur force dans les quartiers défavorisés. Un objectif vers lequel tendaient déjà les prédécesseurs de Maurice Leroy, mais sans grand succès.

Les expérimentations auront pour cible trois thèmes prioritaires d'action : l'emploi, la sécurité et l'éducation. Dans ce dernier domaine, grande première : les inspecteurs d'académie seront signataires des avenants aux CUCS, au côté des préfets qui n'ont pas autorité sur leur administration. Les représentants de l'Education nationale seraient ainsi amenés à s'engager, vis-à-vis des maires et au même titre que les autres services de l'Etat, sur des objectifs chiffrés en termes d'effectifs.

En Nord-Pas de Calais seuls les territoires du Dunkerquois et du Valenciennois ont été choisis pour cette expérimentation ce qui n'a pas manqué de faire réagir Monsieur Walid HANNA, l'adjoint au Maire de Lille chargé de la politique de la ville qui considère que l'Etat a opéré un « choix hasardeux » et non-motivé.

## C1 Finances, administration et communication

Pour la Commission « Finances, personnel, administration générale et communication » présidée par Mickael MOGLIA, Bernard ROMAN, Vice-président, a présenté 34 délibérations, pour un montant total de **418 600 euros**.

### > Championnats du Monde Cadets d'Athlétisme

La Commission permanente a voté la subvention régionale à la Fédération Française d'Athlétisme pour l'organisation des Championnats du Monde Cadets d'Athlétisme du 6 au 10 juillet 2011 au Stadium Lille Métropole.

Le montant de la subvention est de 300 000 euros.

Cet événement rassemblera un large public. La Région participe ainsi à la valorisation de cette manifestation sportive, et renouvelle son soutien au monde sportif, plus particulièrement à l'athlétisme.

Tous les deux ans, la Fédération Internationale d'Athlétisme organise les Championnats du Monde Cadets d'Athlétisme regroupant les jeunes athlètes de moins de 18 ans du monde entier. Opportunité unique de se rencontrer et de se confronter, la 7<sup>ème</sup> édition de cette compétition se déroulera pour la France, du mercredi 6 juillet au dimanche 10 juillet 2011, au Stadium Lille Métropole (à Villeneuve d'Ascq).

Cet événement sportif de haut niveau est un véritable rassemblement des champions de demain et plus globalement de la jeunesse mondiale avec plus de 1 500 jeunes accompagnés de 500 officiels pour 200 nationalités représentées. **Au-delà de l'aspect purement sportif, cette manifestation représente un enjeu capital dans le cadre de l'accueil des délégations étrangères sur le territoire régional lors des prochains Jeux Olympique de Londres 2012.**

Par ailleurs, le Conseil régional a décidé d'importants investissements sportifs entre 2007 et 2013, dont l'objectif est de construire des équipements d'intérêt régional et de proximité, labellisés pour être « Base arrière des Jeux Olympiques de Londres 2012 ».

18 sports sont concernés par ces investissements régionaux pour un montant total de 160 187 476, 23 €

## C2 Développement durable, démocratie participative

Pour la Commission « Développement durable, démocratie participative et évaluation » présidée par Eric ROMMEL, Myriam CAU, Vice-présidente, a présenté 7 délibérations.

### > Fonds de participation des habitants

**La Commission permanente a voté une subvention d'1 269 931 d'euros pour la mise en œuvre des Fonds de Participation des Habitants 2011. 97 fonds sont concernés pour ce premier volet (108 dossiers ont été financés en 2009 et 115 en 2010).**

Les fonds de participation des habitants visent à promouvoir des projets portés par des collectifs d'habitants dans les champs de la solidarité, de la convivialité, de la culture. La Région accompagne les FPH à hauteur de 70% du budget régional au titre de la politique de la ville, les 30% restants venant de la Commune concernée.

Un comité de gestion local examine les demandes, assure le suivi des projets, par ailleurs évalués régulièrement par le Conseil régional. Ce dispositif régi par une charte permet d'aider une centaine d'associations (qui bénéficient d'un montant moyen de 1 000 euros par projet), porteuses de plus de 2 000 projets (actions d'informations, actions de jeunes, sorties à but culturel...).

Le Fonds de Participation des Habitants constitue une première étape de mobilisation des habitants dans le développement de leur quartier et de leur commune. C'est souvent le premier outil dont se dotent les communes pour soutenir l'initiative locale et développer des démarches participatives. Il se révèle également être « un levier de participation des habitants » sur les territoires.

## C3 Développement économique

Pour la Commission « Développement économique, schéma régional de développement économique, nouvelles technologies, enseignement, supérieur et recherche » présidée par Bertrand PERRICAUD, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président a présenté 78 délibérations au titre de **la politique économique** et Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente, a présenté 9 délibérations au titre de **l'Enseignement supérieur et de la recherche**, pour un montant total de **15 794 369 euros**.

### > Bien-être au travail

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de 333 000 euros à l'Institut de Santé au Travail du Nord de France (ISTNF) de Loos pour le programme régional « Bien être au travail ».

#### Quels sont les objectifs du Programme ?

- accompagner les très petites entreprises dans l'évaluation des risques et dans la démarche de prévention,
- favoriser la formation des professionnels, des acteurs de santé au travail et partenaires sociaux en développant un centre de formation professionnelle médicale continue,
- conseiller, orienter, renseigner et accompagner tout citoyen du Nord-Pas de Calais sur la thématique Santé Travail (Exemple : numéro azur),
- favoriser dans les territoires l'accès à tous aux consultations de pathologies professionnelles,
- développer et diffuser les connaissances en santé-travail et mettre en lien les scientifiques, professionnels et acteurs de l'entreprise (Observatoire, site Internet...).

Le Nord-Pas de Calais est une région très industrialisée, à forte densité de population et avec un tissu diversifié de petites et moyennes entreprises. Notre territoire a aussi subi ces dernières décennies de multiples reconversions, restructurations et plus récemment a dû gérer des délocalisations et la crise économique mondiale en 2008. Les conséquences de cette industrialisation de masse, sur l'environnement, l'économie et le social justifient l'implication volontariste du Conseil régional dans tous ces champs et en particulier celui de la santé et de la prévention.

### > Espaces publics numériques Louvre Lens : la culture en un clic

Dans le cadre de la construction du Musée du Louvre-Lens et de l'opération Cyber Nord-Pas de Calais® pour le **déploiement d'Espaces Publics Numériques autour du Louvre-Lens**, la Région accompagne la mise en place de 20 Espaces Publics Numériques « Louvre-Lens », co-labélisés « cyber-base/cyber-centre » sur la période 2011-2013.

Ces Espaces font l'objet d'un partenariat avec la Caisse des dépôts et Consignations, la Communauté de Lens-Liévin, l'Etat et la Région. La Commission permanente a donc réservé une somme de 300 000 € pour la création, en 2011, des cinq premiers Espaces Publics Numériques « Louvre-Lens ».

#### Qu'est ce qu'un Espace Numérique ?

Avec l'arrivée du Louvre-Lens, le territoire va disposer d'un important facteur de cohésion sociale et d'un fantastique levier de développement culturel. **La constitution du centre de ressources multimédia du Musée** va ainsi permettre de contribuer au développement de nouveaux usages numériques porteur d'activités et d'emplois. Consciente de l'importance de cette nouvelle industrie du contenu et de l'impact en termes de démocratisation et d'accès à la culture, la Région accompagne la mise en place de ces Espaces publics numériques en lien avec le futur centre de ressources multimédia du Musée.

Ces Espaces Publics Numériques seront installés dans des écoles primaires, ouverts à tous les publics hors temps scolaire et destinés aux élèves et équipes pédagogiques pendant le temps scolaire. Chaque espace aura une équipe d'animation dédiée (animateur-médiateur à temps complet).

## C4 Culture

Pour la Commission « Culture » présidée par Olfa LAFORCE, Catherine GENISSON, Vice-présidente, a présenté 83 délibérations, pour un montant de **4 249 471 euros**.

### > L'Institut du Monde Arabe en Nord-Pas de Calais

Depuis la décision favorable de la Commission Permanente de juin 2010, le partenariat engagé avec l'Institut du Monde Arabe s'est remarquablement élargi aux collectivités locales. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont associées à la phase de préfiguration de l'antenne pérenne de l'IMA (3 ans) et ont proposé, dès à présent, une implantation sur le site de 'La Tossée' (TO 14) administré par la SEM 'Ville renouvelée'. LMCU pourrait s'engager.

Le partenariat des quatre collectivités et de l'IMA, s'inscrit donc, dès la préfiguration, comme une initiative de dimension régionale.

#### Une antenne dans la région

La Région Nord-Pas de Calais et l'IMA entendent donc poursuivre la construction de leur relation, avec une antenne de l'Institut implanté durablement en Nord-Pas de Calais. Cette antenne permettra de mettre en œuvre des activités de médiation, de formation et d'actions artistiques et culturelles, à savoir :

- des expositions, colloques civilisationnels, concerts ou toute autre action artistique telle que présentée dans le cadre des activités de l'Institut du Monde Arabe à Paris,
- des actions de formation s'appuyant sur le savoir-faire spécifique du l'Institut du Monde Arabe,
- la mise en place d'une ingénierie territoriale et la recherche de financements extérieurs éventuellement nécessaire à l'élaboration d'actions communes,
- la mutualisation des réseaux territoriaux et des réseaux d'acteurs, dans lesquels serait impliquée l'une ou l'autre partie.

#### Le Nord-Pas de Calais, une région ouverte sur le monde

Véritable carrefour européen riche de sa diversité, la Région Nord-Pas de Calais reste soucieuse de poursuivre, sur son territoire, l'intégration de populations émanant de vagues d'émigrations successives. Elle souhaite promouvoir le dialogue des civilisations indispensable à cette intégration, et faire connaître l'histoire comme la richesse et la modernité des pays méditerranéens, plus particulièrement du Monde Arabe en pleine évolution. Il s'agit d'un enjeu majeur de politique de voisinage de l'Union Européenne qui s'applique ici à l'espace méditerranéen. Ce projet contribue à la politique de coopération culturelle territoriale engagée par la Région Nord-Pas de Calais depuis 10 ans.

### > Métallia, service public de la mémoire industrielle

L'Association ACED-Métallia, installée sur le territoire de Courcelles-Lès-Lens, travaille depuis 2007, avec une quinzaine de bénévoles, sur le projet de création d'un centre, unique en France et en Europe, consacré au métal.

Le centre de préfiguration du projet Métallia a été inauguré le 19 février 2010.

Pour 2011 les activités prévues sont les suivantes :

- **participer au Comité de Pilotage de l'Etude de Faisabilité** (maitrise d'ouvrage CAPHC) ;

- inscrire **Métallia durablement dans le paysage régional**, en participant à la réflexion d'Euralens et du Louvre-Lens
- **sauvegarder la mémoire** : recueil de témoignages des « Anciens » et des « Fondateurs », avec en partenariat avec l'Université d'Artois, création d'un fonds documentaire (archives syndicales et de presse, documentation contemporaine ;
- **construire le Projet Scientifique, Culturel et Pédagogique**, en partenariat avec l'Espace Mendès France de Poitiers.
- **mettre en place des conventions** avec des partenaires publics (Education Nationale, universités, Mission Locale) ou privés (EUROMETAUX/SITA SUEZ...) pour définir des problématiques et des enjeux communs, développer des actions répondant aux attentes spécifiques de chacun ;
- **mettre en œuvre de nouveaux outils de communication** et **poursuivre le travail d'information sur Métallia** auprès des élus, des industriels, des universités et établissements scolaires, de la Mission Locale et des Centres de Formation Professionnelle

Les activités développées par l'association lui permettent réellement de poursuivre ses objectifs :

- informer sur l'histoire, l'actualité et l'avenir des métaux, de la métallurgie et de ses métiers ;
- être un lieu culturel, scientifique, technique, industriel, dédié à tous les métaux, un lieu d'accueil à vocation pédagogique et ludique, ainsi qu'une vitrine artistique pour tous ceux qui utilisent le métal dans leurs créations ;
- former aux technologies nouvelles et informer sur leurs effets environnementaux ;
- dynamiser le territoire et favoriser son développement touristique.

**Pour la réalisation de ce programme d'activités, la Commission permanente a décidé d'allouer à l'association une subvention d'un montant de 48 500 €**

Les élus trouvent important de poursuivre l'aide apportée à l'association, qui remplit une mission de service public en recueillant, en préservant et en valorisant la mémoire d'une part importante de l'histoire et du patrimoine industriel régional.

## > Des Scènes nationales aux projets locaux : la culture est partout en Nord-Pas de Calais

Les élus régionaux ont confirmé lors de la Commission permanente le soutien du Conseil régional aux grandes structures culturelles du territoire. Ainsi, les élus ont voté l'aide régionale à la **Rose de Vents** de Villeneuve d'Ascq (310 00 euros), au **Phénix** de Valenciennes (336 000 euros) ou à **Culture Commune** à Loos-en-Gohelle (315 000 euros), **Scènes nationales**, au titre de leur programme d'activités 2011. La Région accompagne ces structures dans le cadre de sa politique de démocratisation culturelle et de soutien à la création en Nord-Pas de Calais.

Au-delà des Scènes nationales qui font la notoriété du Nord-Pas de Calais en France et en Europe, la culture est partout sur notre territoire. La Région accompagne aussi les structures plus petites dans leur projet de diffusion, de production et de création d'œuvres originales, qui valorisent les hommes et le patrimoine de notre région.

Littérature, chant ou musique... Dans le cadre de l'appel à propositions « culture et territoires », la Région accompagnera par exemple les projets 2011 de :

- La Communauté de communes Scarpe Sensée OSARTIS : un stage « Osez Chanter » ou la poursuite d'un projet de « Contes, légendes et récits » autour de randonnées,
- La fédération des foyers ruraux et associations du Nord-Pas de Calais : mise en place d'une résidence d'écrivains,
- L'association TEKNE : pour le projet « ArchéEAUlogie », en collaboration avec 16 établissements scolaires sur le thème de l'eau au quotidien dans l'histoire (arts plastiques, improvisation et théâtre, conférence-débat...),
- Association Cambrai Concerts : pour le Festival BETIZFEST les 23 et 24 avril 2011, où sur 2 jours le festival proposait de nombreux concerts, accompagnés de spectacles d'arts de la rue et d'arts du cirque...
- Commune de Saint-Laurent-Blangy : pour l'opérette « La filles et Madame Angot » et le travail de sensibilisation et d'éducation à la forme artistique mené par la Ville en direction des associations et des habitants.

## C5 Lycées, schéma régional des formations, apprentissage

Pour la Commission « Lycées, apprentissage, schéma régional des formations » présidée par Cathy APOURCEAU-POLY, Jean-Marie ALEXANDRE, Vice-président en charge des lycées, a présenté 29 délibérations, et Philippe KEMEL, Vice-président en charge de l'apprentissage, a présenté 19 délibérations, pour un montant de **52 310 546 euros**.

### Apprentissage

#### > Le contexte de la rentrée 2011-2012

La Région comptait 20 596 apprenti(e)s en janvier 2010 et 21 200 apprenti(e)s en janvier 2011.  
35 000 places sont actuellement conventionnées

Malgré un contexte financier difficile, (suppression de la taxe professionnelle, réforme de la péréquation en défaveur du Nord-Pas de Calais, baisse de la collecte de taxe d'apprentissage 2010 en région). Cette évolution traduit l'ambition et de l'engagement du Conseil régional pour le développement de l'apprentissage.

La mise en œuvre, dès le mois de juin 2011, du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) fournira un cadre contractualisé de développement cohérent de l'ensemble des filières de formations. La séance Plénière du 20 mai lui sera consacrée.

#### > « Reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite » est l'objectif prioritaire du Conseil régional

La politique apprentissage du Conseil régional poursuit un objectif : reconnaître l'apprentissage comme un voie de réussite scolaire et professionnelle durable.

#### Les « Développeurs régionaux de l'apprentissage »

Les élus ont voté une subvention pour le dispositif des « développeurs régionaux de l'apprentissage » d'un montant de 682 737 euros.

La Région a financé à titre expérimental pour l'année 2010, les nouvelles initiatives de mise en place de développeurs régionaux de l'apprentissage. Elle a lancé dans cette optique un appel à candidature auprès des chambres consulaires et des CFA. Le dispositif est poursuivi en 2011.

Sont concernés :

- 3 chambres consulaires (CCI du Cambrais, CCI Nord de France, CRMA NPDC) ;
- 15 CFA (CEPRECO, Les Compagnons du Devoir, CFAI, CFA Académique, AGAT, ARCPP, IFRIA, CFA Santé Retraite, SIADEP, AGFCPS, ADEFA, CFA Publics Agricoles 59 et 62, FORMASUP et CIA GAFIT).

L'ensemble de ces demandes représentent la mise en place de 32 postes de développeurs, soit 24 équivalents temps plein.

#### Etre apprenti(e) dans le secteur public

En 2011, la Région a reconduit le dispositif de prise en charge du coût de la formation d'un apprenti dans les collectivités territoriales et structures communales.

Les élus de la Commission permanente ont décidé d'apporter une aide financière aux Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (71 750 euros) et du Pas-de-Calais (54 000 euros) pour la mise en œuvre du dispositif « développeurs régionaux de l'apprentissage dans les collectivités territoriales et structures communales ».

Afin d'engager les collectivités locales dans une démarche dynamique de développement de l'apprentissage, de faire de cette voie de formation et d'insertion un véritable levier de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans la fonction publique territoriale, la Région a décidé de prendre en charge le coût de la formation pour un apprenti recruté par une collectivité.

## Accompagner les jeunes sortis du système scolaire

Les élus de la Commission permanente ont approuvé l'aide à 27 Missions locales pour la mise en œuvre du programme 2011 « Renforcement de l'accès à l'apprentissage des jeunes sortis du système scolaire ». Le montant de cette aide, répartie entre les Missions locales, s'élève à 661 098 euros.

L'objectif du programme est double :

- renforcer l'orientation vers l'apprentissage des jeunes sortis du système scolaire (plus d'information, plus de découverte des lieux de formation),
- développer le partenariat entre les Missions locales, les CFA, les Chambres consulaires et les représentants de branches professionnelles.

Le Plan d'actions pour 2011 porte sur :

- l'information, la sensibilisation des jeunes à l'apprentissage (9 350 jeunes cibles, 4000 accompagnés, 2000 contrats prévus)
- l'accompagnement renforcé et la préparation des jeunes à l'entrée en apprentissage

Les outils mobilisés se déclinent en visites de CFA, ateliers de définition de projet professionnel, immersions en entreprise, plates formes des vocations du Pôle Emploi, EMT (Evaluation en Milieu de Travail) du Pôle Emploi, ateliers de TRE (Techniques de recherche d'emploi).

## Lycées publics

### > La Région engage des travaux dans les lycées pour faire face aux réformes de l'Etat

Alors que les annonces de suppressions de postes se multiplient, alors que les enseignants se sentent délaissés par L'Education nationale, alors que les lycéens craignent pour leur avenir, l'Etat continue de lancer des réformes sans pour autant se soucier de l'application technique et opérationnelle de celles-ci.

Alors, le Conseil régional poursuit ses efforts dans le cadre de sa compétence lycées pour garantir aux jeunes des conditions de formations et d'apprentissage exemplaires, modernes et performantes.

Pour le Conseil régional Nord-Pas Calais, les lycées constituent le premier budget de l'institution avec 1,1 milliard d'euros prévu d'ici la fin du mandat. La région compte 184 000 lycéens et 200 établissements et 12 700 professeurs.

## La Région soutient les établissements face aux changements imposés

A la rentrée 2011, la réforme du baccalauréat « Sciences et Technologies Informatique et Développement Durable » va entrer en application. Mais pour sa bonne mise en œuvre, des travaux dans les établissements concernés sont indispensables. Une fois encore, c'est la Région qui est au rendez-vous.

La Commission permanente a donc décidé la réalisation de travaux de rentrée scolaire dans le cadre de cette réforme.

**Total des travaux : 9 478 700 €TTC pour 2011 et 2012.**

La réforme prend effet à compter de la rentrée scolaire de septembre 2011 pour les classes de seconde et de première et 2012 pour les classes de terminale. Ce baccalauréat s'articule autour de quatre spécialités :

- architecture, construction
- énergies, environnement
- systèmes d'information et numérique
- innovation technologique et éco-conception

Les établissements concernés : César Baggio LILLE, Gustave Eiffel ARMENTIERES, Jean Prouvé LOMME, Colbert TOURCOING, l'Europe DUNKERQUE, Edmond Labbé DOUAI, Pays de Condé CONDE-SUR-ESCAUT, Alfred Kastler DENAIN, Hainaut VALENCIENNES, Camille Claudel FOURMIES, Pierre Forest MAUBEUGE, Paul Duez CAMBRAI, Lazare Carnot ARRAS, Louis Pasteur HENIN BEAUMONT, Auguste Béhal LENS, Henri Darras LIEVIN, André Malraux BETHUNE, Carnot BRUAY-LA-BUISSIÈRE, Léonard De Vinci CALAIS, Blaise Pascal LONGUENESSE, Edouard Branly BOULOGNE-SUR-MER.

## > 14,5 millions d'euros pour le lycée d'excellence de Douai

**Les élus de la Commission permanente ont décidé d'engager la Région à hauteur de 14,5 millions d'euros pour les travaux d'équipements du lycée.**

Par décision ministérielle du 18 février 2010 **10 sites d'excellence sont créés sur le territoire national** dont un à Douai (site des ex-écoles normales, ex propriété du Département du Nord).

A terme, ce sont 200 élèves, tous internes, issus de milieu défavorisé faisant preuve d'une réelle appétence pour les études qui seront accueillis dans ce dispositif qui comportera 2 classes de quatrième, 2 classes de troisième, 2 classes de seconde, 2 de première et 2 de terminale. Seuls les baccalauréats d'enseignement général et prioritairement le bac scientifique y seront préparés. Les effectifs par classe ne dépasseront pas 20 élèves et l'après midi sera consacré aux activités culturelles et à la pratique sportive.

**La première promotion (50 élèves au total sur trois niveaux, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et seconde) a été accueillie à la rentrée 2010.**

L'Etat s'est engagé à financer l'ensemble des travaux de restructuration nécessaires au bon fonctionnement de cet établissement (20 M€).

## > Une convention avec le SDIS du Pas-de-Calais

**Les élus de la Commission permanente ont voté une convention de partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas de Calais ainsi qu'une subvention de 310 000 euros.** Le SDIS du Pas de Calais se mobilise avec une grande efficacité dans la prévention des risques. La mise en œuvre de cette convention prévoit :

- la mise en place par le SDIS d'un site informatique accessible par internet aux chefs d'établissement, aux services du Rectorat et à ceux de la Région
- chaque année, la sensibilisation et formation des élèves et des personnels à la sécurité
- et la réalisation d'exercices de sécurité, en particulier dans les locaux à sommeil.

En 2010, sur les 74 lycées du Pas-de-Calais, 73 ont obtenu un avis favorable de la Commission de Sécurité, contre 61 en 2003. 34 exercices d'évacuation ont été réalisés, mobilisant au total 438 sapeurs pompiers.

## C6 Formation permanente

Pour la Commission « Formation permanente » présidée par Francine HERBAUT-DAUPTAIN, Pierre de SAINTIGNON, Vice-président, a présenté 21 délibérations, pour un montant de **121 838 422 euros**.

### > Création de 3 nouveaux espaces Info-Formation

**315 000€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente pour la **création de trois Espaces Info Formation sur les bassins de St Omer, Béthune-Bruay et Cambrai** dont 180 000 pour le fonctionnement et 135 000€ afin d'équiper en mobilier et signalétique l'espace central et les relais.

**Le Conseil régional accompagne par la formation, le développement économique et social de la région.** Les Espaces Info Formation (EIF) contribuent à la formation permanente des actifs, des étudiants du champ sanitaire et social et des acteurs de la vie associative.

#### Qu'est-ce qu'un EIF ?

Créés depuis 2007, on compte aujourd'hui 9 EIF répartis sur l'ensemble du territoire (Dunkerque, Boulogne, Arras, Roubaix, Liévin, Lille, Calais, Saint-Pol-sur-Ternoise et Valenciennes). Ils permettent d'accueillir le grand public. Le personnel est chargé **d'informer le public et d'animer une dynamique collective locale sur le champ de la formation.**

Pour généraliser ce dispositif sur l'ensemble du territoire régional, 3 nouveaux Espaces Info Formations vont ouvrir leurs portes à St Omer, Béthune-Bruay et Cambrai.

## C7 Jeunesse et Sports

Pour la Commission « Jeunesse et sports » présidée par Vincent LENA, Delphine BATAILLE, Vice-présidente, a présenté 50 délibérations, pour un montant de **8 170 600 euros**.

### > 5 millions supplémentaires pour le Stade Nungesser II de Valenciennes

La Commission permanente a décidé d'une subvention complémentaire de 5 millions d'euros pour la construction du stade Nungesser. La participation régionale s'élève donc à 20 millions d'euros.

L'inauguration du stade est prévue le mardi 26 juillet lors de la rencontre contre le Borussia Dortmund.

### > Un stade rénové et un nouveau terrain synthétique pour le stade Jacques Debuck à Croix

**250 000€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente pour la rénovation du stade Jacques Debuck à Croix et la mise en place d'un terrain synthétique.

Le stade Jacques Debuck existe depuis 50 ans. Pour répondre aux normes de la Fédération Française de Football, ce terrain doit être rénové. La mise en place d'un terrain synthétique permettra une utilisation optimale du terrain quelques soient les conditions climatiques.

Les travaux commenceront fin juin et dureront 16 semaines.

## C8 Aménagement du territoire, tourisme et environnement

Pour la Commission « Aménagement du territoire, tourisme, environnement et plan climat » présidée par Damien CAREME, Emmanuel CAU, Vice-président en charge de l'aménagement et de l'environnement, a présenté 51 délibérations, et Christine BATTEUX, Vice-présidente en charge du tourisme a présenté 10 délibérations, pour un montant de **8 663 979 euros**.

### > Construction de la Maison du Marais de l'Audomarois

La Commission permanente a décidé d'allouer une subvention de 3 millions d'euros à l'Agglomération de Saint-Omer pour la construction de la Maison du Marais à Saint-Martin-au-Läert.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'objectifs pour les 15 communes concernées de l'Agglomération de Saint-Omer et le Parc Naturel Régional en vue de stopper les menaces qui pesaient sur le dernier marais maraîcher de France.

Ce projet majeur positionné comme pôle touristique culturel et scientifique original comprendra :

- un espace touristique et pédagogique sur le marais ;
- un pôle « ressources » sur les questions liées à l'eau ;
- un lieu d'accueil de l'équipe audomaroise du Parc et d'une ingénierie spécifique créée en préfiguration d'un centre de recherche et de développement portant sur les problématiques de l'eau.

### > Les assises nationales du foncier

La région Nord-Pas de Calais va accueillir les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains les assises nationales du foncier à Lille Grand Palais. La Commission permanente a voté subvention de 40 000 euros pour aider à l'organisation de la manifestation.

Ce congrès va accueillir entre 800 et 1 000 personnes et sera l'occasion pour l'Association des Etudes Foncières (ADEF) de fêter ses 30 ans. Elle regroupe au plan national des collectivités, des Etablissements Publics Fonciers d'Etat et locaux, des sociétés d'économie mixte et divers partenaires.

Ce sera l'occasion pour le Conseil régional, qui a lancé en 2010 la conférence régionale du Foncier, de faire part des tensions entre les différents usages du foncier en Nord-Pas de Calais et de la mobilisation des acteurs régionaux autour de cette question.

En effet, le consensus autour de la conférence du foncier, partagé par les acteurs régionaux, départementaux et locaux a mis en évidence l'importance de la question foncière qui se trouve au cœur des débats, et de la mise en œuvre des schémas régionaux et des directives régionales d'aménagement.

L'action foncière en Nord-Pas de Calais est en voie de consolidation.

### > Mise en œuvre du contrat Filière Forêt-Bois

Le Conseil régional poursuit et renforce son action auprès des acteurs de la filière forêt-bois, dans le cadre d'un contrat de filière signé en janvier 2010. Pour ce faire, la Région appuie la synergie des acteurs, et encourage la réalisation d'opérations vitrines du savoir-faire de la filière.

A ce titre, l'année 2011 sera marquée notamment par un appel à projet lancé en septembre prochain, mettant en valeur l'emploi de bois d'essences locales dans la construction et la rénovation. L'objectif sera d'inciter des réalisations innovantes tant sur le plan technique qu'architectural, pour le logement privé comme pour le logement social.

La Commission permanente approuve le projet de convention pluriannuelle d'objectifs pour la période 2011-2013 avec l'Association Nord Picardie Bois. Pour la réalisation de son programme d'actions 2011, l'Association reçoit par ailleurs une subvention de 275 000 euros, votée par les élus régionaux.

## > La Région soutient le Conservatoire botanique de Bailleul

Le Centre de Phytosociologie de Bailleul abrite le Conservatoire botanique national et l'Observatoire régional de la biodiversité. Cet acteur majeur de la préservation du patrimoine naturel est appuyé par la Région Nord-Pas de Calais pour son action en faveur de la trame verte et bleue.

La Commission permanente a voté une subvention de 662 668 euros à l'Association « Centre régional de Phytosociologie » à Bailleul, pour la réalisation de son programme d'activités 2011, et 41 940 euros pour son programme d'investissement.

Parmi les actions développées par le Conservatoire, citons deux d'entre elles :

- Le 20 mai prochain, l'Observatoire régional de la biodiversité, un an après sa création, fera un point complet sur l'état de santé de la nature en Nord-Pas de Calais. La 1<sup>ère</sup> journée annuelle de l'observatoire se tiendra à l'ENSAIT de Roubaix.

Dans le Nord-Pas de Calais, une espèce végétale disparaît chaque année. Et en vingt ans, une centaine d'espèces de champignons a également disparu. Sous l'impact des activités humaines, la dégradation de l'environnement s'accélère. En avant première, le voile sera levé sur les résultats de l'analyse des indicateurs de biodiversité 2010.

- En 2011, la Région et le Conservatoire botanique national travaillent avec le Comté du Kent à l'évaluation de l'évolution des habitats naturels. Il s'agit du projet européen ARCH. Pour protéger et sauvegarder la richesse de la biodiversité tout en favorisant l'aménagement durable du territoire, le projet transfrontalier ARCH recense et cartographie des informations fiables et précises sur les habitats naturels transfrontaliers. En utilisant les technologies de pointe, ARCH permettra d'offrir aux gestionnaires de l'environnement et aux aménageurs régionaux un véritable outil de suivi et d'aide à la décision régulièrement mis à jour.

## > Construction d'un centre social Haute Qualité Environnementale à Cambrai

330 000€ ont été attribués par les élus de la Commission Permanente à la Commune de Cambrai pour financer la construction d'un centre social Haute Qualité Environnementale.

Ce nouvel équipement vise à **développer les activités du Centre Social et à cibler un plus grand nombre d'habitants**. Le centre organisera ses activités autour de 4 secteurs : **petite enfance, enfance, jeunesse et adulte** et développera également des **problématiques intergénérationnelles**.

Les 600m<sup>2</sup> de superficie vont permettre de réaliser des activités culturelles, sportives et ludiques. Ce lieu répondra aux besoins de la population.

Le nouveau centre social répondra aux **normes de Haute Qualité Environnementale** en respectant les intérêts du terrain et les espaces publics existants. Le projet utilise « **les énergies propres** » et les techniques issues des principes de **l'architecture bioclimatique** avec une ossature et un parement en bois ainsi qu'une toiture terrasse végétalisée.

## C9 Santé

La Commission « Santé et plan anti-cancer » présidée par Eric CORBEAUX, Cécile BOURDON, Vice-présidente, a présenté 13 délibérations, pour un montant de **1 373 100 euros**.

### > Reconnaissance du rôle de prévention de proximité du Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer

Le Centre Hospitalier de la région de Saint-Omer est un établissement hospitalier de proximité à vocation sanitaire générale. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais a décidé d'accompagner une importante restructuration de l'hôpital qui renforce et modernise le plateau technique de l'établissement.

**Les élus régionaux ont donc voté 6 délibérations qui prévoient l'acquisition :**

- d'un nouveau IRM 1,5 Tesla (remplacement de l'ancienne IRM) (480 000 euros de subvention régionale)
- d'un automate spécialisé pour la pratique des analyses de biologie moléculaire, aux analyses d'immunologie (212 500 euros)
- de deux colonnes de coelochirurgie pour l'activité d'urologie et de gynécologie (27 000 euros)
- d'un appareil mobile de radiologie (45 000 euros)
- d'un échographe endoscope bronchique (68 000 euros)

Le Conseil régional accompagne aussi l'installation d'un laboratoire du mouvement (en coopération avec le Centre Oscar Lambret). Il permettra un développement de l'offre de soins sur le secteur pour les prises en charge spécialisées de l'appareil locomoteur, des affections du système nerveux, des pathologies cardio-vasculaires et respiratoires.

La Région Nord-Pas de Calais soutient les projets d'équipements sanitaires d'intérêt public et régional pour lutter contre les cancers et permettre un accès plus facile et plus juste aux soins. Par ailleurs, l'acquisition d'équipements sur tout le territoire permet de réduire les délais d'attente : le patient étant au cœur du système de santé. Les premiers bénéficiaires seront ici les habitants de l'Audomarois.

### > Démographie médicale : financement de postes de chefs de clinique

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais, dans le cadre d'une convention avec la Faculté de Médecine de Lille, participe au financement de postes de chefs de clinique à temps partagé (2<sup>ème</sup> année). La commission permanente a donc voté une subvention de 324 000 euros et consiste à financer en totalité 6 postes de chefs de cliniques à temps partagé pour une période de deux ans et un poste pour 18 mois.

La création de postes supplémentaires dans la région est primordiale pour apporter aux étudiants une formation complémentaire et à la population une offre de soins de qualité. Les chefs de clinique régionaux sont des postes hospitalo-universitaires qui permettent à des jeunes praticiens d'avoir **une activité partagée entre les soins, l'enseignement et la recherche sur deux sites** (le CHRU de Lille, site formateur et un centre hospitalier général de la région où le praticien intervient).

Lancé en 2009, le dispositif a trois objectifs :

- éviter le saupoudrage en renforçant de manière significative les équipes médicales au sein des centres hospitaliers de référence, pivot de l'activité ciblée sur leur bassin de vie
- favoriser les établissements éloignés de la métropole afin de créer du lien entre le CHRU et ces établissements dans une optique multipolaire
- renforcer les établissements hospitaliers devant atteindre certains seuils d'activité en cancérologie pour conforter des offres de proximité de qualité.

Ainsi, 10 chefs de cliniques ont été recrutés en 2009 pour deux ans avec une aide de 2 000 euros qui transite par l'université de Lille II. Le déficit en professionnels de santé et notamment en médecins généralistes commence à se faire sentir sur certains territoires de la région. Afin de lever les freins à une installation de jeunes médecins dans ces zones, le Conseil régional aide financièrement par un remboursement des frais de trajets les jeunes internes en stage dans ces lieux éloignés de la métropole et considérés comme sous-dotés en médecins généralistes (26 internes pour le public et 7 pour la faculté libre, pourront cette année bénéficier de cette aide qui est d'environ 350 euros par mois et qui est complétée par d'autres dispositifs).

**La Commission permanente a aussi réaffirmé le rôle du financement des stages d'internes hors métropole lilloise.**

### *Qu'est ce qu'un chef de clinique ?*

*Les chefs de clinique sont nommés pour une période de 2 ans renouvelables 2 fois (soit 2 ans supplémentaires) et exercent en CHU (Centre Hospitalier Universitaire). Ils effectuent 11 demi journées/semaine partagées en 5 demi-journées à l'hôpital et 6 pour la faculté (UFR). Après 2 années de fonction effectives, le médecin peut obtenir le titre d' « ancien Chef de clinique assistant ».*

## C10 Mer

Pour la Commission « Mer » présidée par Yann CAPET, Wulfran DESPICHT, Vice-président, a présenté 6 délibérations, pour un montant de **1 435 350 euros**.

### > **Projet d'hybridation d'un chalutier de pêche présenté par la Coopérative**

Les élus de la Commission Permanente ont décidé de financer le projet d'hybridation d'un chalutier de pêche présenté par la Coopérative à hauteur de 250 000 euros soit 43,8 % du coût de l'opération.

Les difficultés que traverse la pêche Etaploise notamment dues à la limitation des prises et au coût croissant du carburant ont débouché sur la recherche de solutions techniques innovantes, notamment dans le domaine de la propulsion et production de puissance économie en énergie et moins polluante pour les chalutiers.

Cette action s'inscrit dans la nécessité de maintenir impérativement l'apport de pêche fraîche et ainsi de conforter le rôle de Boulogne comme 1<sup>ère</sup> plateforme européenne de transformation des produits de la Mer sur la zone de Capécure ( 5000 à 6000 emplois sont concernés) au moment où certaines ressources sont massivement prélevées par des navires sur-équipés (Britanniques/Hollandais) avec des techniques de pêche telle que la « senne » beaucoup plus performante et donc plus prédatrice que le chalut.

La Région dans l'intérêt du Port de Boulogne souhaite que ce soutien historique et permanent de la pêche Etaploise et de la coopératrice maritime, tout en comprenant la crispation sur les contrôles communautaires, puisse s'effectuer dans le cadre de la liberté du port d'accueillir tous les tonnages en pêche fraîche qui sont destinés à être transformés et commercialisés à Boulogne sur Mer et contribuer à pérenniser cette activité.

## C11 Transports

Pour la Commission « Transports » présidée par Dominique PLANCKE, Alain WACHEUX, Vice-président, a présenté 5 délibérations, pour un montant de **4 251 165 euros**.

### > Objectif : Lille-Maubeuge en moins d'1 heure

La Commission permanente a décidé d'allouer à RFF 3 millions d'euros pour le financement d'études en vue de l'amélioration des dessertes vers la Sambre Avesnois.

Le Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 a prévu l'amélioration de la liaison ferroviaire entre Lille, la Sambre et l'Avesnois. Les études préliminaires déjà achevées et les études d'Avant-projet en cours de réalisation montrent qu'il est possible de réduire de manière significative les temps de parcours (moins d'une heure depuis Maubeuge ou Fourmies jusqu'à Lille-Flandres).

Pour y parvenir, des suppressions de passages à niveau, de rectification de courbes et de devers, des améliorations de signalisation, de caténaires seront réalisées. Le coût global des travaux a été estimé à 200 millions d'euros.

Afin de ne pas retarder ce grand projet régional, RFF propose une convention de financement des prestations nécessaires à l'engagement d'une enquête publique en 2012. Par ailleurs, une étude complémentaire de la mise en accessibilité de 12 gares et de l'amélioration de la signalisation serait engagée.

### > Gare de Calais-Fréthun : des aménagements à l'étude

Lors de la Commission Permanente, le Conseil régional Nord-Pas de Calais a alloué 23 925€ à la SNCF pour réaliser des études préliminaires à l'aménagement du pôle d'échanges de la gare de Calais-Fréthun.

La gare de Calais-Fréthun est située sur la ligne de TER à Grande Vitesse reliant Lille à la façade littorale de la région. Avec 1805 montées/descentes par jour en 2009. Elle est desservie par 46 TER par jour ainsi que des TER-GV vers Lille-Europe (7AR) et Boulogne-Ville (6AR). La gare est également desservie par des Eurostar vers Londres, Paris et Bruxelles.

Les études qui vont être lancées par la SNCF visent à réfléchir à l'attractivité de cette gare en proposant des scénarios d'aménagement à court et moyen terme. Les travaux qui en découleront devront permettre de contribuer à la bonne desserte de ce territoire.

## C12 Alimentation, régionalisation de l'agriculture

Pour la Commission « Alimentation, Régionalisation de l'agriculture et ruralité » présidée par Bruno MAGNIER, Jean-Louis ROBILLARD, Vice-président, a présenté 22 délibérations, pour un montant de **1 271 180 euros**.

### > Les aides à la certification en agriculture biologique se poursuivent

Le Plan de développement de l'agriculture biologique s'inscrit en cohérence avec le Grenelle de l'environnement et les politiques publiques régionales mises en place en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Nord-Pas de Calais pour le développement de filières de qualité. L'un des objectifs est de doubler la surface agricole utile en bio en passant de 0.5% à 1% d'ici 2012, soit 5000 hectares supplémentaires.

**Dans ce cadre, 2 716€ ont été accordés à 10 agriculteurs de la région lors de la Commission Permanente dans le cadre de l'aide à la certification en agriculture biologique.**

Le plan permet le versement d'aides directes aux acteurs économiques concernés. Depuis 2008, les exploitations régionales bénéficient d'une subvention du Conseil régional dans le cadre de l'aide à la certification en agriculture biologique. En 2009, cette aide a concerné 144 fermes.

### > Modernisation des exploitations en productions végétales

**442 709€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente à **37 bénéficiaires** dans le cadre du **programme de modernisation des exploitations en productions végétales**.

Les **projets de modernisation** qui ont été retenus concernent les critères suivant : **l'amélioration et la réorientation de la production, la réduction des coûts de production, l'amélioration des conditions de travail, l'amélioration de la qualité de la production**. Les investissements concernent des bâtiments à usage de productions agricoles, des serres, des matériels et équipements couvrant la mécanisation de l'exploitation agricole.

## C13 Citoyenneté, relations internationales et coopération

Pour la Commission « Citoyenneté, relations internationales et coopération décentralisée » présidée par Françoise DAL, Majdouline SBAI, Vice-présidente, a présenté 48 délibérations, pour un montant de **4 272 095 euros**.

### > Les enfants de Tchernobyl accueillis en Nord-Pas de Calais

**88 900€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente aux associations venant en aide aux enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl, originaires d'Ukraine ou de Bélarus.

Depuis 1998, le Conseil régional soutient l'accueil d'enfants vivant dans les zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl ainsi que l'envoi de convois humanitaires.

Au-delà du geste d'entraide, des vacances ou des retrouvailles dans les familles, cet accueil est un acte thérapeutique. Un séjour d'un mois en milieu sain avec une nourriture adaptée réduit les effets de la contamination pour au moins 3 semaines.

L'accueil des ces enfants se réalise l'été dans les familles du Nord-Pas de Calais au travers d'associations telles que : Nord-Pas de Calais Tchernobyl, Nord Solidarité, Secours Populaire Français, Nathalia St Venant Humanitaire, Nadiya Soleil et Simi Enfants d'Ukraine.

**En 2010, 808 enfants ont été accueillis par ces 6 associations. 890 enfants devraient être accueillis en 2011.**

### > 146 dossiers financés dans le cadre de Nos Quartiers d'Été 2011

Initiative originale mise en place par le Conseil régional Nord-Pas de Calais et l'État dans le cadre des actions de la Politique de la Ville, « Nos Quartiers d'Été » fête cette année leur 22<sup>ème</sup> édition.

Malgré le désengagement annoncé de l'Etat, **500 000€** ont été attribués par les élus de la Commission Permanente aux bénéficiaires organisant des animations locales ou aux structures accompagnant ou initiant des projets de territoires dans le cadre de « Nos Quartiers d'Été ».

Pour l'édition 2011, 165 projets ont été reçus au lieu de 217 en 2010. Cette baisse est positive et montre le dynamisme des structures locales et leur capacité à travailler ensemble sur un grand nombre de territoires tel que Tourcoing, Lille, Roubaix, Arras, Dunkerque, Calais, Jeumont...

146 dossiers ont reçu un avis favorable.

Cette politique de développement urbain et social durable vise le développement de la citoyenneté et de la participation des habitants. Le Conseil régional Nord-Pas de Calais et l'Etat affichent une réelle volonté d'une politique ambitieuse d'un soutien au développement du tissu associatif avec le souci constant de développer des projets auprès de tous les publics.

Cette politique territoriale s'inscrit dans une démarche publique d'ensemble qu'est la politique de la Ville. Elle vise à toucher la population la plus éloignée du monde de la culture et des institutions culturelles, avec toujours un souci de forte exigence artistique durant la période estivale.

## > Bilhvax, un vaccin contre la bilharziose

Les élus de la Commission permanente ont voté la dernière participation au projet BILHVAX, un vaccin contre la bilharziose, d'un montant d'1 million d'euros.

Le Bilan de cette quatrième année et des essais cliniques est satisfaisant. Trois injections et un rappel ont été faits, ainsi qu'une surveillance médicale renforcée par le recrutement d'une infirmière et l'achat de matériels (pour l'analyse du sang, des urines, l'échographie).

### La Région Nord-Pas de Calais mobilisée contre la bilharziose

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais se mobilise depuis 20 ans **aux côtés de l'Inserm** pour la recherche d'un vaccin appelé **BILHVAX, un vaccin contre la bilharziose**, fléau sanitaire en Afrique notamment.

Depuis 20 ans, et dans la continuité des travaux menés par le Professeur André CAPRON à travers le programme ESPOIR, une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm de Lille (U 547) a créé en région Nord-Pas de Calais et à Saint-Louis au Sénégal un double pôle de recherche (terrain et clinique). **L'objectif : trouver les meilleures solutions thérapeutiques et préventives à la bilharziose**, maladie parasitaire qui touche 200 millions de personnes dans le monde. Élément vital à l'activité quotidienne des populations, l'eau est le premier porteur des parasites de cette maladie. Ils pénètrent dans la peau et contaminent le système sanguin.

Le soutien de la Région s'inscrit dans une démarche de **solidarité internationale** et de **valorisation des compétences régionales en matière de recherche scientifique**.

### La recherche progresse

Le projet « BILHVAX » est actuellement dans une phase décisive. Depuis octobre 2008, les essais cliniques du vaccin ont débuté. C'est une phase de grande échelle sur 250 enfants infectés localement. Chefs de village, parents et autorités locales ont été préparés et sont associés à ces essais dont on devrait connaître les résultats au mois de juin 2012. L'Inserm, promoteur du futur vaccin, assure le suivi médical au jour le jour avec le Sénégal.

**Aussi, avec son soutien plein et entier à ce programme en tant que pilote et principal financeur, la Région valorise un pôle d'excellence en recherche médicale au service de la solidarité internationale** : le vaccin à l'essai est le fruit du travail des équipes de chercheurs du Nord-Pas de Calais, d'abord de l'Institut Pasteur de Lille puis de l'Inserm.

Le 5<sup>ème</sup> Comité de pilotage BILHVAX se tiendra en Principauté de Monaco en octobre 2011. L'ensemble des acteurs institutionnels et financiers du programme anticiperont la mise sur le marché d'un éventuel vaccin si jamais les résultats venaient à être positifs.

## > 50 Ecoles des consommateurs pour informer et former les habitants

Les élus de la Commission permanente ont voté une aide de **237 224 €** au projet **Ecoles des Consommateurs 2011**.

### Quel est l'objectif des Ecoles des Consommateurs ?

Les écoles des consommateurs ont pour objectif d'**assurer une mission d'information, de formation et d'études en terme de prévention et de protection des habitants, sur les aspects de la citoyenneté, de la consommation et du développement durable**.

### A qui s'adresse ce dispositif ?

L'Ecole des Consommateurs accueille un **public hétérogène en privilégiant les personnes en difficultés : salariés à bas revenus, bénéficiaires du RSA, chômeurs indemnisés ou en fin de droits**. Les participants bénéficient de formation, de prévention, d'insertion en accès libre.

**50 écoles ont répondu à l'appel au financement en 2011** : Aire-sur-la-Lys, Armentières, Arras, Aulnoye-Aymeries, Aulnoy-lez-Valenciennes, Bailleul, Boulogne-sur-Mer, Bourbourg, Bruay-la-Bussière, Cambrai, Carvin, Courrières, Douai (3), Dunkerque (3), Faches-Thumesnil, Ferques, Grande-Synthe, Gravelines, Guînes, Harnes, Jeumont, Lille (5), Lomme, Louches, Marck en Calais, Marcq-en-Baroeul, Orchies, Outreau, Pas-en-Artois, Pays des 7 Vallées, Rexpoëde, Saint-Pol-sur-Mer, Somain, Tourcoing (2), Valenciennes, Vallées de la Lys (3), Villeneuve d'Ascq, Wattignies, Wimereux et deux nouvelles Le Portel et Oignies.

En 2011, cela représente 83 groupes d'habitants d'environ 15 personnes.

### Pour quels projets ?

**26 Ecoles des consommateurs participent au projet Greencook** pour lutter contre le changement climatique et gérer durablement les ressources. Leurs actions consistent à lutter contre le gaspillage de nourriture, à tous les stades de la production à la consommation. Douze associations, collectivités et entreprises de l'Europe du Nord-Ouest mettent en commun leurs expériences et compétences pour modifier durablement les comportements responsables du gaspillage alimentaire. Les participants au projet abordent ainsi le pouvoir d'achat et l'alimentation.

Les autres actions menées par les écoles se déclinent en deux axes :

- un travail sur les thèmes de base de la vie quotidienne : mobilité, pièges de la consommation, santé et alimentation, déchets, logement
- un accompagnement des participants à la découverte de leur environnement pour s'y impliquer via des rencontres avec des professionnels, avec d'autres groupes, implication dans des projets locaux, visites...

## C14 Europe et contrat de projets

Pour la Commission « Europe, Contrat de projet et ANRU », René VANDIERENDONCK, Président de la Commission, a présenté 9 délibérations, pour un montant de **2 476 659 euros**.

### > Signatures des conventions financières du PNRQAD

La Commission permanente a validé les 3 conventions financières liées au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) :

- Programme de requalification des quartiers anciens dégradés de Calais (Secteur « Fontinettes-Vauxhall »),
- Programme de requalification des quartiers anciens dégradés de Valenciennes Métropole
- Programme métropolitain de requalification des quartiers anciens dégradés (Lille Métropole)

La Région Nord-Pas de Calais a décidé de poursuivre son engagement aux côtés de l'Etat en participant au du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD). Piloté par le Ministère du logement, ce programme a pour objectif de faire disparaître ce que les techniciens appellent l'habitat indigne.

Il s'agit alors de rénover des quartiers dégradés en remettant sur le marché des logements vacants et en privilégiant la performance énergétique, tout en maintenant la mixité sociale au sein de ces espaces de vie.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) participent aux actions menées dans le cadre de ce programme. Les objectifs sont multiples : requalification des espaces publics, rénovation de l'habitat (démolition-reconstruction), réhabilitation d'immeubles aux normes énergétiques plus performantes et installation de nouveaux équipements.

#### Quel engagement pour la Région ?

Dans la continuité de la première convention régionale de rénovation urbaine avec l'ANRU, la Région accompagne ce programme et s'engage sur la période 2010-2016 pour un montant de **15 M€ en investissement sur les 3 sites du PNRQAD** (Calais, Communauté de d'Agglomération de Valenciennes Métropole et Lille Métropole Communauté Urbaine) et en ingénierie sur Maubeuge-Louvroil (Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre), au titre de la convention régionale.

### > Construction de la Maison de Quartier à la Cité Camus à Angres

1 289 252€ ont été attribués par les élus de la Commission Permanente à la Communes d'Angres pour la construction de la Maison de Quartier - Maison de l'Enfance dans le cadre du projet de rénovation urbaine de la Cité Camus à Angres.

La commune d'Angres pour renforcer son pôle éducatif conçoit un lieu de passerelle entre l'école et le quartier. Cet espace sera ouvert aux activités en temps scolaire, péri-scolaire et extra scolaire dans une démarche de relation parent/enfant. Ce lieu de rencontre a vocation à venir en aide aux enfants (aide aux devoirs ou autres difficultés rencontrées). La médiathèque/bibliothèque prévoit également un espace d'exposition et de débat pour favoriser les échanges au sein du quartier.